Le 30 octobre 2026

**Me Pierre Chabot, D. Fisc.**
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16e étage
1001, boulevard Robert Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

**PAR SDÉ**

**Me Johanne Skelling**
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**OBJET : Demande amendée d'adoption des annexes FAC-001-4-QC-2 et FAC-002-4-QC-2** - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
**Dossier Régie : R-4315-2025 Notre référence : LTG08257 PC**

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie les réponses aux engagements pris à la séance de travail du 28 septembre 2026 comme pièce **HQCF-6, document 1** relativement au dossier mentionné en titre.

Le Coordonnateur dépose également certaines pièces révisées et vous réfère à la liste des pièces que nous produisons également ce jour. Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

*(s) Pierre Chabot*

**PIERRE CHABOT**
/im